



Briller par nos panoramas

Le Sainte-Hélène

Année 10, n° 5
Édition du 18 août 2022

ÇA BOUGE À STE-HÉLÈNE!



20 AOÛT 2022

2^E ÉDITION

De retour cette année, le Défi 210m vous propose un nouveau parcours, peu importe la température. On conserve le même dénivelé positif de 210 mètres, mais le défi se déroulera sur une boucle de 4km. Le départ et l'arrivée se feront au Centre Sportif Aciers Solider.

L'admission est de **5\$/participant**, les profits iront au comité des loisirs de Sainte-Hélène-de-Chester.

L'expérience de bénévolat t'intéresse, il nous manque quelques personnes, n'hésite pas à te manifester!

INSCRIPTION

Veuillez confirmer votre présence par Messenger à Alexandre Thibault ou par téléphone au (819) 352-5450.

L'événement se tiendra derrière le Centre Sportif Aciers Solider
dès 8h30.

Départ à **9hrs.**

Remise des prix à
10hrs.

Plus de **300\$** sera remis en bourse !

INVITÉ SPÉCIAL :
François Porcherel

Rester à l'affût pour les mises à jour sur la page Facebook !



À VOIR DANS CE NUMÉRO...

Mot du conseil municipal	p. 3
Prix jeunesse 2022.....	p. 4
Nouveau parc	p. 5
Service de garde en milieu familial ...	p. 5
4 façons de payer ses taxes	p. 6
Nouvelle inspectrice	p. 6
Éveil à la foi.....	p. 7
Obtenir un permis	p. 8
Bacs non conformes	p. 9
Nouvelles de la Bibliothèque	p. 10 à 12
Rétrospectives des séances	p. 12 à 14
Avis publics	p. 15 à 20
Marché nomade	p. 17
Programmation UTA.....	p. 21-22

Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester
440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-Chester (Qc)
GOP 1H0

Téléphone : 819 382-2650
Télécopieur : 819 382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

www.sainte-helene-de-chester.ca

Ste Hélène de Chester

ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE !



Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution : octobre 2022

L'heure de tombée pour nous faire parvenir vos textes : le 30 septembre

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et Martine Lambert.

Montage : Mme Marie-Claude Vallée

Administration municipale

Maire : Christian Massé

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : André Thibodeau

Siège #2 : Julien Fournier

Siège #3 : Marie V. Laporte

Siège #4 : Catherine Belleau-Arsenault

Siège #5 : Geneviève Bergeron

Siège #6 : Nicolas Paris-Lafrance

Heures d'ouverture

Lundi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Mardi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Mercredi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Vendredi, samedi, dimanche : FERMÉ

Prochaines séances du conseil :
7 septembre 2022 et 4 octobre 2022

Prochains versements de taxes :
18 août et 17 octobre 2022

Pensée du mois

Si vous ne pouvez pas encore faire de grandes choses, faites de petites choses de façon remarquable.

Napoleon Hill



*****BUREAU FERMÉ*****

Le bureau municipal sera fermé :

- le lundi 5 septembre (Fête du Travail)
- le lundi 10 octobre (Action de Grâce)

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Retour de vacances

Les vacances estivales sont terminées pour notre équipe municipale. Les services sont de nouveau accessibles aux heures habituelles.

Sécurité routière

La sécurité routière est une priorité pour la Municipalité. Des travaux d'entretien sont faits régulièrement afin d'améliorer la qualité des chemins et sa signalisation. N'hésitez pas à communiquer avec votre équipe municipale si vous constatez une situation à risque sur le territoire. Votre collaboration est importante pour nous tenir informés et assurer la sécurité des usagers.

En ce sens, de nouvelles pancartes indiquant une visibilité réduite seront installées sur le rang 5 pour prévenir les accidents. La signalisation sera améliorée pour indiquer la fermeture des chemins d'hiver et des démarches (ardues) sont en cours pour tenter de faire modifier la navigation GPS. De plus, nous travaillons à optimiser la signalisation concernant le parcours des VTT sur les chemins concernés.

Nous demandons votre collaboration afin de respecter le code de la sécurité routière en tout temps pour prévenir les accidents. Nous vous rappelons que la circulation des VTT est interdite sur nos chemins sauf dans les sentiers prévus à cette fin. Les agriculteurs peuvent circuler selon les règles en vigueur.

(<https://www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca/fr/archives/2017/vous-utilisez-votre-vtt-sur-votre-terre#:~:text=il%20est%20permis%20de%20circuler,ex%C3%A9cution%20d'un%20travail%20agricole>).

Réouverture du rang Craig

Les travaux de réfection de la chaussée étant terminés, le rang Craig est rouvert à la circulation. Des travaux de creusage des fossés y seront effectués sous peu ainsi que dans le rang 4, la prudence est de mise.

Relocalisation des bureaux municipaux

Nous attendons le résultat de l'étude de faisabilité du projet concernant le site du terrain situé derrière la Moutonnière. Nous vous tiendrons informés de ces résultats et des démarches à entreprendre dès que possible.

Défi 210m | samedi 20 août 9 h

Nous vous invitons à venir nombreux participer à cette activité organisée par Alexandre Thibault.

Marché nomade | dimanche 25 septembre 10 h

Nous vous invitons à venir nombreux participer à cette activité organisée par Olivier L'Écuyer.

Au plaisir de vous rencontrer!

Le Conseil municipal

PRIX JEUNESSE 2022

PRIX JEUNESSE



LÉONARD MARTIN-LECOMTE, 13 ans

Léonard s'est impliqué dans diverses activités de sa municipalité malgré le fait qu'il habite aussi Montréal. Il s'est d'abord beaucoup investi dans le chemin hanté de Sainte-Hélène, une initiative des jeunes du village, où il a travaillé à l'élaboration du sentier, à la conception de la vidéo promotionnelle et en tant qu'acteur dans le scénario d'épouvante. Léonard était aussi l'un des lutins qui ont contribué à la fête de Noël. Il participe à chaque édition du Marché des petits entrepreneurs et il travaille bénévolement à la bibliothèque les dimanches matins. Pour son implication exceptionnelle, il nous fait plaisir de lui décerner le Prix jeunesse.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS POUR VOTRE IMPLICATION AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Depuis 12 ans, les Prix jeunesse visent à reconnaître la contribution de jeunes citoyens dans leur communauté.

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

22
MUNICIPALITÉS
1 TERRE
TOIRE



regionvic.to/jeunesse

NOUVEAU PARC MUNICIPAL

La Municipalité a fait ériger un tout nouveau parc sur le terrain municipal situé à côté de l'Église grâce à une subvention Municipalité amie des aînés (MADA). Gazebo, tables à pique-nique et banc sont aménagés pour vous accueillir ainsi que les passants. Un îlot de tri (déchet et recyclage) a également été installé ainsi que des bacs de jardins surélevés où se trouvent des légumes et des plantes qui viennent s'ajouter au jardin autofertile conçu l'année dernière par un comité de bénévoles sur le même terrain. Que ce soit en vélo ou à pied, ce site est accessible par la rue de l'Église. La vue y sera agréable durant toutes les saisons. On vous invite à l'utiliser et à partager la nouvelle pour en faire la promotion.



Petit rappel : le bâtiment derrière le gazebo abritera les installations de Sogetel qui permettront la mise en fonction de la fibre optique d'ici l'automne.

SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Nous sommes au fait que des familles ont de la difficulté à trouver une garderie ou un service de garde en milieu familial pour leurs enfants dans notre municipalité ou même dans les municipalités voisines. Certains parents doivent faire plusieurs kilomètres pour obtenir le service.

Vous aimeriez devenir un service de garde en milieu familial à Ste-Hélène, mais pas nécessairement dans votre résidence privée? Nous avons peut-être la solution!

À la suite de l'annonce d'un projet pilote pour créer des services de garde en milieu familial ailleurs que dans une maison, la Municipalité a fait des démarches afin de connaître les conditions pour adhérer à ce projet pilote. Il s'avère que cela pourrait être possible d'utiliser les salles du Centre sportif pour qu'une éducatrice en milieu familial puisse y démarrer son service de garde. Nous offrons donc l'opportunité de créer une entente de partenariat avec deux éducatrices qui seraient chacune dans leur salle pour accueillir un maximum de 12 enfants. La Municipalité serait partenaire en offrant le lieu et les équipements à la disposition, comme entre autres la cuisine et le parc, selon une entente qui serait à bâtir ensemble. Cela pourrait permettre à plusieurs familles de souffler un peu en allégeant leur routine quotidienne et en diminuant les frais d'essence pour voyager les enfants.

Vous avez de l'intérêt? Faites-nous le savoir dès maintenant en communiquant avec nous au 819 382-2650.

DE QUELLE FAÇON PEUT-ON PAYER SES TAXES MUNICIPALES?



PETIT RAPPEL:

Il y a 4 façons de payer ses taxes municipales :

1. En argent au bureau municipal
2. Par chèque (par la poste ou déposé dans la boîte de retour de livres située près de l'entrée extérieure)
3. Par Accès D avec les informations suivantes :
 - Catégorie : Taxes municipales
 - Nom de Fournisseur : Municipalité Ste-Hélène-de-Chester
 - Utilisez votre matricule comme référence
4. Par virement bancaire :
 - Utilisez l'adresse courriel municipalite@sainte-helene-de-chester.ca
 - Donnez votre matricule à 10 chiffres comme référence
 - Entrez une question simple comme : Quel est mon numéro civique?
 - Entrez la réponse qui sera votre numéro civique

Si vous avez des question, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 382-2650. Il nous fera plaisir de vous aider. Merci.

Chantal Baril, directrice générale et greffière-trésorière

NOUVELLE INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



Comme annoncé au conseil du 7 juin dernier, notre inspecteur en bâtiment et en environnement, monsieur Vincent Roy, quittera ses fonctions pour accéder à un autre poste au sein de la MRC d'Arthabaska. La personne qui lui succèdera est madame Josie Talbot-Lachance. Elle agira comme responsable de l'application des règlements d'urbanisme et du G-100. Elle sera assistée de M. Roy pour effectuer la transition.

Pour toutes demandes de permis et certificats (disponibles sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse permis@sainte-helene-de-chester.ca.

Si vous avez des questions concernant les permis, le zonage ou la réglementation, vous avez la possibilité de lui envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-haut ou de lui laisser un message sur sa boîte vocale au 819 752-2444, poste 4303. Madame Talbot-Lachance vous rappellera dans les meilleurs délais.

On lui souhaite la bienvenue parmi nous!

PARCOURS DE CATÉCHÈSE OFFERT EN PAROISSE **PAROISSE DU BIENHEUREUX FRANCOIS-DE-LAVAL**



ÉVEIL À LA FOI

Il est actuellement possible d'inscrire votre enfant aux activités de catéchèses pouvant mener les enfants aux sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation. Sous le nom de *l'éveil à la foi*, cette étape **est pré-requise pour accéder aux trois sacrements énoncés plus haut.**

Vous pensez à inscrire votre enfant ?

Vous aimeriez vous impliquer ?

Vous avez des questions ?

Pour toutes informations communiquez avec Luc Martel au 819-364-5116 du lundi au jeudi entre 9h00 et 16h30 ou par courriel à lmfraternite@hotmail.ca.

Veillez noter que les parents (sans les enfants) seront convoqués à une rencontre d'informations avant le début des activités.

REMERCIEMENTS

Les élus(es) tiennent à remercier sincèrement madame Maryse Goulet pour son excellent travail de désherbage et de plantation effectué gracieusement dans les plates-bandes situées près du parc au Centre sportif. L'implication de madame Goulet est grandement appréciée et reconnue par le conseil municipal. On dit qu'une image vaut mille mots, voyez le travail exécuté par notre citoyenne!



PROCÉDURE POUR OBTENIR UN PERMIS

Message important * Émission de permis

Nous tenons à vous rappeler qu'il est important lorsque vous avez un projet de construction, de rénovation ou autres, que la première étape est de contacter l'inspectrice en bâtiment et en environnement pour lui exposer votre projet.

Le but est de vous permettre, dès le début du projet, de connaître vos obligations et les documents nécessaires à transmettre afin d'éviter des délais ou des désagréments pour l'aboutissement de celui-ci.

Au moment de prendre la demande de permis ou de certificat, l'inspectrice doit évaluer rapidement les documents qui ont été fournis. Il arrive cependant que certaines informations soient manquantes ou que leur indispensabilité ne soit établie qu'en cours d'analyse du dossier. Dans de tels cas, cette analyse peut être suspendue en attendant les documents manquants. Il est important de réitérer que pour chaque demande de permis, une analyse réglementaire doit être réalisée pour la totalité du projet. Cette analyse se réalise en fonction des divers règlements municipaux applicables, mais également en fonction des installations septiques, des ouvrages de prélèvements d'eau, de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, de la Loi sur la qualité de l'environnement, etc. De plus, certains types de projets et de bâtiments requièrent qu'un architecte ou qu'un ingénieur signe les plans et devis.

En contactant l'inspectrice dès le début de votre projet, vous ferez en sorte de connaître les documents nécessaires à transmettre et les délais à prévoir afin de concrétiser votre projet en harmonie et en respectant vos délais.

Le travail de l'inspectrice en bâtiment et en environnement dans le cadre de l'émission de permis est de faire en sorte que tout soit conforme afin de respecter les lois et les règlements, mais également de vous protéger en cas de vente ou même de projets futurs. Il faut savoir que les banques nous contactent pour connaître la conformité d'une propriété avant d'accorder un financement. Advenant une non-conformité, il est possible que votre projet échoue ou que vous soyez dans l'obligation de procéder aux travaux de conformités avant l'acceptation de la vente. Il est souvent moins coûteux de faire les choses correctement dans un premier temps que de faire des corrections.

Aidez-nous à vous aider dans la réalisation de vos projets! Contactez l'inspectrice!

Josie Talbot-Lachance 819 382-2650 ou 819 752-2444, poste 4303

BACS NON CONFORMES

Depuis quelques temps, Gaudreau environnement constate une augmentation des bacs peints sur le territoire de la MRC d'Arthabaska. Il se trouve que ces bacs ne sont pas conformes. Les bacs utilisés doivent être sur roues, d'une capacité maximale de 360 litres, munis d'un couvercle et en bon état.

Les bacs roulants doivent être de couleur gris foncé/noir pour les déchets destinés à l'enfouissement, de couleur verte pour les matières recyclables et de couleur brune pour les matières organiques et compostables. Il n'est pas permis de peindre les bacs.

Si vous êtes propriétaires d'un bac non conforme, vous avez jusqu'au **1^{er} septembre prochain** pour vous conformer. Passé cette date, les bacs non conformes ne seront plus ramassés. Merci.



NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



La fin de l'été annonce la reprise de nos activités régulières. De bonnes lectures pour vos enfants les prépareront pour la rentrée scolaire. Venez rencontrer nos bénévoles qui se feront un plaisir de vous proposer de bons livres.

Nous sommes là pour vous!

La bibliothèque est ouverte :

- Tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf fermée pour la Fête du travail, le 4 sept.)
- Tous les lundis de 13 h 15 à 16 h 15 (à partir du 12 septembre)
- Tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h 00

Des musées gratuits!

Empruntez une carte Accès-Musée à la bibliothèque et visitez gratuitement de nombreux musées de la région avec vos enfants.

La carte Accès-Musée permet aux familles ayant 1 à 3 enfants de visiter gratuitement plusieurs musées du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. En allant sur le site Internet www.familletoutinclus.ca, vous pourrez connaître les musées participants, ainsi que la procédure pour les réservations qui peut différer d'une place à l'autre. Il suffit de vous rendre à la bibliothèque et d'en faire l'emprunt pour une durée maximale de 21 jours. Cette carte est valide en tout temps durant l'année. Une belle façon de faire découvrir la culture à vos enfants gratuitement!

Les jeux de société sont de retour

Après une pause estivale, nous reprendrons l'activité le 12 septembre. L'horaire demeure le même soit tous les lundis de 13 h 15 à 16 h 15 à la salle Lafrance de l'Auberge. Huguette a bien hâte de vous retrouver pour ces après-midis empreints de camaraderie.

Club de lecture TD, encore un succès

Cette année, 3 volets du Club ont été exploités, soit le sentier des contes, l'heure du conte et le club de lecture estival.

Sentier des contes

Plus d'une quinzaine de jeunes accompagnés de leurs parents ont parcouru le sentier lors de l'ouverture le 12 juin. Le conte « Parfois je suis un renard » nous a fait découvrir plusieurs animaux de nos forêts. Le 25 juillet, le sentier des contes a pris le chemin de St-Ferdinand pour le plus grand plaisir de leurs jeunes citoyens.

L'heure du conte

Les bibliothèques de St-Norbert d'Arthabaska et de Ste-Hélène-de-Chester, en partenariat avec le Réseau BIBLIO CQLM, ont organisé l'heure du conte au camp de jour. Les jeunes ont bien apprécié le conte de TOUCANIA. Merci à Sarah-Maude du Réseau ainsi qu'aux animatrices Émy Thibodeau et Kelly-Anne Boilard.

Le club estival

Au total, 35 jeunes se sont inscrits au club cet été. Plusieurs activités en ligne ont mis en relief le thème de cette année : mythique et légendaire. Une collection spéciale de livres du club était aussi disponible à la bibliothèque. Merci de votre participation.

La bibliothèque sera présente au Marché nomade

Encore cette année, la bibliothèque aura son kiosque au Marché nomade qui se tiendra le 25 septembre au Centre sportif Aciers Solider. De 10 h à 14 h, les jeunes pourront bouquiner sous notre sympathique tente de lecture. Pour ceux et celles qui ne sont pas encore abonnés à la bibliothèque, vous pourrez vous y inscrire. Les adultes et les jeunes pourront aussi emprunter nos coups de cœur et best-sellers. De plus, nous y clôturons les activités du Club de lecture avec quelques animations et procéderons au tirage des prix de participation parmi tous les jeunes qui s'y sont inscrits. Bonne chance!

La bibliothèque remporte un prix!

Lors de l'assemblée générale du Réseau BIBLIO CQLM, (Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie), tenue en juin dernier, notre bibliothèque s'est méritée le 2^e prix dans la catégorie « distinction volet gestion ». Parmi les critères pour l'obtention de ce prix, le plus important est la participation des citoyens.

Voici quelques statistiques :

- En 2021, nos 7 bénévoles ont consacré 1 050 heures aux activités de la bibliothèque.
- Notre collection locale compte 1 300 livres et en ajoutant la collection prêtée par le Réseau de 1 200 livres, vous retrouvez 2 500 livres sur nos rayons.
- Les prêts entre bibliothèques (PEB) donnent accès à plus d'un million de livres provenant des 120 bibliothèques du Réseau CQLM.
- Au cours de 2021, les citoyens ont emprunté 1 400 documents. Nous comptons 189 abonnés. Pour une population de 388 personnes (2021), c'est un taux d'abonnement de 49 % soit le 2^e plus élevé de tout le réseau, après la bibliothèque de Saint-Pierre-les-Becquets.
- Comme 36 % des bibliothèques du Réseau, notre bibliothèque a aboli les frais de retards.
- Nous avons organisé 27 activités d'animation principalement pour les jeunes et les aînés.
- En 2021, les coûts liés à la bibliothèque furent de 4 320 \$ pour un coût moyen de 11,13 \$ par citoyen, soit 0,35 % des dépenses de la municipalité.

En route vers notre future bibliothèque

Nous sommes enthousiasmés par le projet de relocalisation de la bibliothèque. Un aménagement au goût du jour nous permettra de développer le plein potentiel de notre petit bijou.

Les bénévoles remercient tous les citoyennes et citoyens pour leur participation et leur soutien à la bibliothèque. Dans le concept de 3^e lieu qu'est notre bibliothèque (c.-à-d. centré sur l'utilisateur et la collectivité), vos commentaires et suggestions sont toujours très appréciés.

Suite des nouvelles de la bibliothèque



Julien Fournier et Yvan Ouellette reçoivent le prix distinction – volet gestion



Les joyeux participants de Sainte-Hélène à l'heure des contes du camp de jour de Saint-Norbert

Bonne rentrée!

Les bénévoles : Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert, Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette
biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca 819 382-2650

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 3 MAI 2022

- Il a été résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 77 756.61 \$;
- Autorisation donnée par le conseil d'utiliser les services d'architecture de la FQM afin d'effectuer l'étude du site pour la relocalisation des bureaux municipaux et de la bibliothèque de la conception jusqu'à la fin du chantier;
- Il a été résolu de demander au Réseau BIBLIO CQLM une analyse-conseil gratuite pour un aménagement de la bibliothèque suite à la relocalisation, et que monsieur Julien Fournier, conseiller siège #2, agisse comme mandataire et soit autorisé, au nom de la municipalité, à signer tous les documents nécessaires;
- Adoption du règlement #345-2022 visant à abroger le règlement #296-2018, concernant les animaux, pour appliquer le G-100 qui est uniforme dans la MRC d'Arthabaska et dont la SPAA est mandatée pour la gestion du chapitre 7 sur les animaux;
- Adoption du rapport annuel d'activités 2021 dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique;
- Il a été résolu de faire l'adjudication du contrat relié à l'appel d'offres 532390352201 – Réfection des routes municipales à Excavation Gagnon & Frères inc. le plus bas soumissionnaire conforme;
- Il a été résolu d'octroyer le contrat pour le contrôle de qualité du projet de réfection des routes municipales à « Groupe ABS Inc. » conformément à l'invitation à soumissionner 532390352001 et aux tarifs unitaires de sa soumission;

- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et d'autoriser la demande de dérogation mineure sur la propriété sise au 3032, 3^e Rang autorisant une largeur de 30.12 mètres, et ce, contrairement à la largeur minimale de 50 mètres comme prescrit au paragraphe c) du premier alinéa de l'article 5.1.3.2 du Règlement de lotissement #216-2008;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et de débiter le processus réglementaire au zonage concernant les établissements de résidence principale sur l'ensemble de son territoire en fonction, entre autres, d'un nombre maximal de jours par location et par année;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et d'adopter un règlement sur les usages conditionnels afin d'encadrer les résidences de tourisme sur l'ensemble de son territoire.
- Le maire a fait l'annonce des prochaines activités à venir dont entre autres, le 21 mai la journée de distribution de compost et d'arbres de 10 h à midi au garage municipal. La Grande journée des petits entrepreneurs le 4 juin de 9 h à midi au Centre sportif Aciers Solider. Et la Fête des voisins qui aura lieu également en après-midi le 4 juin au Centre sportif Aciers Solider. Plus d'informations seront à venir;
- Il a été résolu de prendre les services de Vertisoft avec la solution de sauvegarde 100 % supervisée offerte au coût de 479.80 \$ + les frais de mise en place puisque notre fournisseur BuroPro ne donnait plus le service de sauvegarde en ligne.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 7 JUIN 2022

- Il a été résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 30 587.12 \$;
- Nomination de madame Geneviève Bergeron comme mairesse suppléante pour les mois de juin, juillet, août et septembre 2022;
- M. Christian Massé, maire, a fait la présentation des faits saillants qui résultent de l'analyse des états financiers de la Municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, lesquels ont été vérifiés par la firme comptable « Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc.»;
- Il a été résolu d'octroyer l'entretien du Centre sportif à monsieur William Thibault au coût de 10 000 \$ par année, et ce montant sera divisé en 12 paiements égaux. Le contrat débute le 31 mai 2021 pour se terminer le 30 mai 2023;
- Nomination de monsieur Christian Massé, maire, pour la signature du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Municipalité Amie des aînés (PRIMADA) pour le dossier 2021381;
- Il a été résolu de fermer le bureau pour la période des vacances estivales soit du vendredi 22 juillet au 7 août 2022. Le bureau reprendra son horaire à compter du 8 août et le conseil municipal aura lieu le mercredi 10 août;
- Un avis de motion a été donné que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera proposé l'adoption du règlement #346-2022, modifiant le règlement de zonage visant à encadrer les établissements de résidence principale et les résidences de tourisme sur le territoire;
- Un avis de motion a été donné que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera proposé l'adoption du règlement #347-2022 sur les dérogations mineures abrogeant le règlement #188 sur les dérogations mineures;

Suite de la rétrospective du 7 juin 2022

- Adoption du projet de règlement #347-2022 sur les dérogations mineures;
- Un avis de motion a été donné que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera proposé l'adoption du règlement #348-2022 relatif à la démolition d'immeubles;
- Adoption du projet de règlement #348-2022, relatif à la démolition d'immeubles;
- Un avis de motion a été donné que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera proposé l'adoption du règlement #349-2022 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- Adoption du projet de règlement #349-2022, sur l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- Un avis de motion a été donné que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera proposé l'adoption du règlement #350-2022 sur les usages conditionnels;
- Adoption du 1^{er} projet de règlement #350-2022 sur les usages conditionnels;
- Nomination de monsieur Vincent Roy, madame Josie Talbot-Lachance et monsieur Éric Allaire à titre d'employé chargé d'exercer la fonction de personne désignée responsable des cours d'eau au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales;
- Suite à l'annonce de monsieur Vincent Roy qui quittera son poste en tant qu'inspecteur en bâtiment de la municipalité pour accéder à un nouveau poste à la MRC d'Arthabaska, il a été résolu de nommer madame Josie Talbot-Lachance, nouvelle inspectrice en bâtiment à la municipalité, comme responsable de l'application des règlements d'urbanismes et du G-100;
- Monsieur Julien Fournier, élu municipal, annonce la première rencontre officielle du comité d'accueil des nouveaux arrivants en juin;
- Monsieur Yvan Ouellette, coordonnateur de la bibliothèque, annonce le début du sentier des contes le dimanche 12 juin 2022.

Vous pouvez consulter en intégralité tous les procès-verbaux ainsi que les enregistrements audios et/ou vidéos des séances du conseil sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca.

PETIT JEU DES DIFFÉRENCES



Aide-moi à trouver les 7 différences entre les 2 images.



Solution du jeu à la page 23.

PROJET DE RÈGLEMENT #346-2022



PROVINCE DU QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement #346-2022 modifiant le Règlement de zonage #215-2008 visant à encadrer les résidences de tourisme et les établissements de résidences principales sur le territoire

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juin 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement #346-2020 modifiant le Règlement de zonage #215-2008 visant à encadrer les résidences de tourisme et les établissements de résidences principales sur le territoire.

Ce projet de règlement vise à adopter certaines modifications au Règlement de zonage #215-2008 et d'en modifier les normes d'implantation, d'architecture et d'usages, lesquelles modifications sont énumérées ci-après :

- a) Clarifier le fait qu'une résidence de tourisme est un service d'hébergement faisant partie de la classe d'usage *Commerce de détail et de service léger (c2)*;
- b) Ajouter des normes encadrant les établissements de résidence principale sur l'ensemble du territoire;
- c) En ajoutant ou en modifiant des définitions à l'index terminologique du chapitre 10, notamment les termes *Établissement de résidence principale*, *immeuble protégé*, *Résidence de tourisme* et *Résidence principale*.

Ce projet de règlement comprend des dispositions devant faire l'objet d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mercredi 7 septembre 2022 à 19 h à la salle Lafrance située au 440, rue de l'Église. Cette assemblée permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Tout intéressé à se faire entendre par le conseil relativement à ce projet de règlement peut également faire parvenir ses commentaires par écrit au plus tard le 7 septembre à 16 h 30 par l'un des moyens suivants :

- **En personne ou par la poste** au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (QC), G0P 1H0;
- **Par courriel**, à l'adresse municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Les commentaires écrits seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce sur l'adoption du deuxième projet de règlement.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité en suivant le lien suivant : <https://municipalites-du-quebec.ca/sainte-helene-de-chester/index.php>

Le projet de règlement est également disponible pour consultation au bureau municipal situé au 440, rue de l'Église aux heures d'ouverture.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 18^e JOUR D'AOÛT 2022.

Chantal Baril
Directrice générale/Greffière-trésorière

RETOUR DU MARCHÉ NOMADE



LE MARCHÉ NOMADE
DES LOISIRS COLLECTIFS DES MONTAGNES

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
CENTRE SPORTIF ACIERS SOLIDER

10h à 14h
**Venez rencontrer
vos producteurs locaux**

11h
**Pesée et remise des prix
du concours de citrouilles**

**Accueil des nouveaux résidents
de Sainte-Hélène-de-Chester**

**Activité de lecture pour les enfants
organisée par la bibliothèque**

et plus...

**POUR INFORMATIONS/INSCRIPTIONS :
OLIVIER L'ÉCUYER (819) 382-2137**

PROJET DE RÈGLEMENT #347-2022



PROVINCE DU QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement #347-2022 intitulé « Règlement sur les dérogations mineures »

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juin 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement #347-2022 intitulé « Règlement sur les dérogations mineures ».

Ce projet de règlement vise à remplacer le règlement #188 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester ainsi que tous ses amendements à ce jour.

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la municipalité.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 septembre 2022 à 19 h à la salle Lafrance située au 440, rue de l'Église. Cette assemblée permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Tout intéressé à se faire entendre par le conseil relativement à ce projet de règlement peut également faire parvenir ses commentaires par écrit au plus tard le 7 septembre 16 h 30 par l'un des moyens suivants :

- **En personne ou par la poste** au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (QC), G0P 1H0;
- **Par courriel**, à l'adresse municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Les commentaires écrits seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce sur l'adoption du deuxième projet de règlement.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité en suivant le lien suivant : <https://municipalites-du-quebec.ca/sainte-helene-de-chester/index.php>

Le projet de règlement est également disponible pour consultation au bureau municipal situé au 440, rue de l'Église aux heures d'ouverture.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 18^e JOUR D'AOÛT 2022

Chantal Baril
Directrice générale/Greffière-trésorière

PROJET DE RÈGLEMENT #348-2022

**PROVINCE DU QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ SAINTÉ-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE**

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement #348-2022 relatif à la démolition d'immeubles

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juin 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement #348-2022 intitulé « Règlement relatif à la démolition d'immeubles ».

Ce projet de règlement vise à régir les demandes d'autorisation relatives à la démolition d'un immeuble assujéti au règlement, notamment un immeuble cité conformément à la Loi sur le patrimoine culturel ou un immeuble inscrit dans un inventaire du patrimoine de la MRC d'Arthabaska visé au premier alinéa de l'article 120 de cette loi. En plus d'établir une liste de critères d'analyse pour une demande, le projet de règlement vise à encadrer et ordonner la réutilisation du sol dégagé à la suite d'une démolition complète ou partielle d'un immeuble.

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la municipalité.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mercredi 7 septembre à 19 h à la salle Lafrance, située au 440, rue de l'Église. Cette assemblée permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Tout intéressé à se faire entendre par le conseil relativement à ce projet de règlement peut également faire parvenir ses commentaires par écrit au plus tard le 7 septembre à 16 h 30 par l'un des moyens suivants :

- **En personne ou par la poste** au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (QC), G0P 1H0;
- **Par courriel**, à l'adresse municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Les commentaires écrits seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce sur l'adoption du deuxième projet de règlement.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité en suivant le lien suivant : <https://municipalites-du-quebec.ca/sainte-helene-de-chester/index.php>

Le projet de règlement est également disponible pour consultation au bureau municipal situé au 440, rue de l'Église aux heures d'ouverture.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTÉ-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 18^e JOUR D'AOÛT 2022

Chantal Baril
Directrice générale/Greffière-trésorière

PROJET DE RÈGLEMENT #349-2022

**PROVINCE DU QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE**

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement #349-2022 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juin 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement #349-2022 intitulé « Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ».

Ce projet de règlement vise à contrôler les situations de vétusté ou de délabrement des bâtiments situés sur le territoire de la municipalité et permet d'exiger des travaux de réfection, de réparation ou d'entretien qui s'imposent pour qu'un bâtiment respecte les normes et les mesures établies par le règlement.

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la municipalité.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mercredi 7 septembre 2022 à 19 h à la salle Lafrance située au 440, rue de l'Église. Cette assemblée permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Tout intéressé à se faire entendre par le conseil relativement à ce projet de règlement peut également faire parvenir ses commentaires par écrit au plus tard le 7 septembre à 16 h 30 par l'un des moyens suivants :

En personne ou par la poste au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (QC), G0P 1H0;

Par courriel, à l'adresse municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Les commentaires écrits seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce sur l'adoption du deuxième projet de règlement.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité en suivant le lien suivant : <https://municipalites-du-quebec.ca/sainte-helene-de-chester/index.php>

Le projet de règlement est également disponible pour consultation au bureau municipal situé au 440, rue de l'Église aux heures d'ouverture.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 18^e JOUR D'AOÛT 2022.

Chantal Baril
Directrice générale/Greffière-trésorière

PROJET RÈGLEMENT #350-2022

**PROVINCE DU QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE**

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le premier projet de règlement #350-2022 relatif aux usages conditionnels

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juin 2022, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement #350-2022 intitulé « Règlement sur les usages conditionnels ».

Ce projet de règlement vise à permettre, à certaines conditions, qu'un usage soit implanté ou exercé dans une zone déterminée par le règlement de zonage. Le projet de règlement vient spécifiquement encadrer la possibilité d'exercer un usage d'établissement d'hébergement de type « Résidence de tourisme » sur tout le territoire de la municipalité.

Ce projet de règlement comprend des dispositions devant faire l'objet d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mercredi 7 septembre 2022 à 19 h à la salle Lafrance située au 440, rue de l'Église. Cette assemblée permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Tout intéressé à se faire entendre par le conseil relativement à ce projet de règlement peut également faire parvenir ses commentaires par écrit au plus tard le 7 septembre à 16 h30 par l'un des moyens suivants :

En personne ou par la poste au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (QC), G0P 1H0;

Par courriel, à l'adresse municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Les commentaires écrits seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce sur l'adoption du deuxième projet de règlement.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité en suivant le lien suivant : <https://municipalites-du-quebec.ca/sainte-helene-de-chester/index.php>

Le projet de règlement est également disponible pour consultation au bureau municipal situé au 440, rue de l'Église aux heures d'ouverture.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 18^e JOUR D'AOÛT 2022.

Chantal Baril
Directrice générale/Greffière-trésorière



AUTOMNE 2022 VICTORIAVILLE ET SA RÉGION

UTA

LE PLAISIR D'APPRENDRE

Victoriaville Cours

**Histoire moderne et contemporaine du Japon,
de 1600 à aujourd'hui**

Carl Déry

Les mardis, de 13 h 30 à 16 h
Du 20 septembre au 8 novembre
Bibliothèque Alcide-Fleury
841, boul. Bois-Francs Sud, Victoriaville

**Amérique Centrale, crise de société et immigration
au 21^e siècle**

Ernesto Molina

Les mercredis, de 13 h 30 à 16 h
Du 9 au 30 novembre
Bibliothèque Alcide-Fleury
841, boul. Bois-Francs Sud, Victoriaville

Conférences

Les jeudis, de 13 h 30 à 15 h 30
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot
2, rue de l'Ermitage, Victoriaville

Enjeux de l'élection québécoise 2022

Daniel Landry

22 septembre

Quand l'art photographique devient engagé

Guy Tremblay

27 octobre

**De belles expressions en français québécois
expliquées simplement**

Pierre Martel

3 novembre

**États-Unis/Chine/Russie - rivalité hégémonique
du XXI^e siècle : trois situations**

Donald Cuccioletta

17 novembre

Marie Laberge, son théâtre et sa dramaturgie

Anne Millaire

24 novembre

Plessisville Cours

Le Québec, de temps en temps

Gaëtan St-Arnaud

Les mardis, de 9 h 30 à 12 h
Du 4 octobre au 8 novembre
Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle
1800, rue Saint-Calixte, Plessisville

Conférences

Les jeudis, de 9 h 30 à 11 h 30
Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle
1800, rue Saint-Calixte, Plessisville

Enjeux de l'élection québécoise 2022

Daniel Landry

22 septembre

Quand l'art photographique devient engagé

Guy Tremblay

27 octobre

**De belles expressions en français québécois
expliquées simplement**

Pierre Martel

3 novembre

Marie Laberge, son théâtre et sa dramaturgie

Anne Millaire

24 novembre

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute personne qui désire s'inscrire aux activités doit le faire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne, **dès le 29 août, 9 h**, disponible sur le site Web : www.usherbrooke.ca/uta/prog/vic

Pour des renseignements ou de l'aide pour vous inscrire :

→ 819 821-7630 / Sans frais : 1 800 267-8337, poste 67630

→ uta@usherbrooke.ca

Pour de plus amples renseignements :

→ utavicto@gmail.com

UDS Université de
Sherbrooke



Antenne de Victoriaville et sa région

Programmation Automne 2022 - UTA Victoriaville et sa région

Description complète en ligne sur le site de l'Université à la fin juin :

<https://www.usherbrooke.ca/uta/prog/vic>

ACTIVITÉS OFFERTES À PLESSISVILLE

À la Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle, 1800, rue Saint-Calixte, Plessisville.



Les mardis, de 9 h 30 à 12 h	Cours : <i>Le Québec, de temps en temps</i> Par Gaëtan St-Arnaud (B. en enseignement de l'histoire) Du 4 octobre au 8 novembre 2022 Durée : 15 heures – 6 semaines
Un jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30	Conférence : <i>Enjeux de l'élection québécoise 2022</i> Par Daniel Landry (M.A. en sociologie, B.A. en histoire) Le 22 septembre 2022; Durée : 2 heures – 1 semaine
Un jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30	Conférence : <i>Quand l'art photographique devient engagé</i> Par Guy Tremblay (M. A. en pratiques artistiques actuelles, B. en sciences, géodésie) Le 27 octobre 2022; Durée : 2 heures – 1 semaine
Un jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30	Conférence : <i>De belles expressions en français québécois expliquées simplement</i> Par Pierre Martel (D. en philologie française) Le 3 novembre 2022; Durée : 2 heures – 1 semaine
Un jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30	Conférence : <i>Marie Laberge, son théâtre et sa dramaturgie</i> Par Anne Millaire (M. en art dramatique, scolarité de doctorat en études littéraires sur la dramaturgie québécoise) Le 24 novembre 2022, Durée : 2 heures – 1 semaine

Vous avez des questions?

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de votre antenne à utavicto@gmail.com

ACTIVITÉS OFFERTES À VICTORIAVILLE

Bibliothèques Alcide-Fleury et Charles-Édouard-Mailhot



Bibliothèque Alcide-Fleury, 841, boul. Bois-Francis Sud, Victoriaville Les mardis, de 13 h 30 à 16 h	Cours : <i>Histoire moderne et contemporaine du Japon, de 1600 à aujourd'hui</i> Par Carl Déry (Ph. D. en histoire de la Chine) Du 20 septembre au 8 novembre 2022; Durée : 20 heures – 8 semaines
Bibliothèque Alcide-Fleury, 841, boul. Bois-Francis Sud, Victoriaville Les mercredis, de 13 h 30 à 16 h	Cours : <i>Amérique Centrale, crise de société et immigration au 21^e siècle</i> Par Ernesto Molina (B. en sociologie, M. en sciences sociales, M. en gestion et développement des coopératives, M. en service social) Du 9 au 30 novembre 2022; Durée : 10 heures – 4 semaines
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot 2, rue de l'Ermitage, Victoriaville Un jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30	Conférence : <i>Enjeux de l'élection québécoise 2022</i> Par Daniel Landry (M.A. en sociologie, B.A. en histoire) Le 22 septembre 2022; Durée : 2 heures – 1 semaine
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot 2, rue de l'Ermitage, Victoriaville Un jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30	Conférence : <i>Quand l'art photographique devient engagé</i> Par Guy Tremblay (M. A. en pratiques artistiques actuelles, B. en sciences, géodésie) Le 27 octobre 2022; Durée : 2 heures – 1 semaine
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot 2, rue de l'Ermitage, Victoriaville Un jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30	Conférence : <i>De belles expressions en français québécois expliqués simplement</i> Par Pierre Martel (D. en philologie française) Le 3 novembre 2022; Durée : 2 heures – 1 semaine
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot 2, rue de l'Ermitage, Victoriaville Un jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30	Conférence : <i>États-Unis/Chine/Russie - rivalité hégémonique du XXI^e siècle: trois situations</i> Par Donald Cuccioletta (Ph. D. en histoire, spécialiste de la politique américaine et des relations internationales) Le 17 novembre 2022, Durée : 2 heures – 1 semaine
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot 2, rue de l'Ermitage, Victoriaville Un jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30	Conférence : <i>Marie Laberge, son théâtre et sa dramaturgie</i> Par Anne Millaire (M. en art dramatique, scolarité de doctorat en études littéraires sur la dramaturgie québécoise) Le 24 novembre 2022, Durée : 2 heures – 1 semaine

Inscription en ligne à partir de 9 h, le lundi 29 août 2022, au

<https://www.usherbrooke.ca/uta/prog/vic>

ATTENTION!

Il n'y aura aucune séance d'aide à l'inscription à Victoriaville et à Plessisville

RESSOURCE OSE TON TRUC



Un **moteur de recherche** offrant une multitude d'articles validés par les partenaires **de notre région**.

Il permet une exploration par **mot-clé soutenant** les gens à découvrir le service qui répond à leur besoin. Il contient également un **répertoire de ressources**.

Une façon simple et efficace d'accompagner les citoyens dans la recherche d'un service répondant à leurs besoins.

www.osetontruc.com

BABILLARD

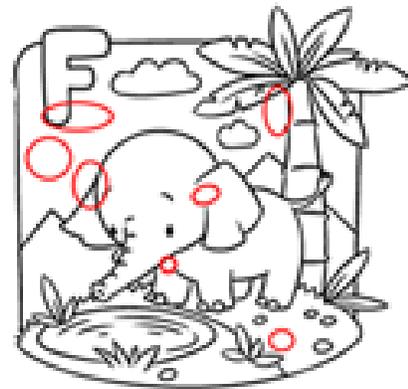


Vous avez quelque chose à vendre? Vous voulez offrir vos services ou vous êtes à la recherche de quelque chose en particulier?

Contactez nous pour réserver un espace dans la section Babillard.

Par téléphone au **819 382-2650** ou par courriel à : administration@sainte-helene-de-chester.ca

Solution du jeu des 7 différences de la page 14.



ANXIEUSE DE RETOURNER AU TRAVAIL ?
VIENS RENCONTRER NOS CONSEILLÈRES EN ORIENTATION ET EN EMPLOI C'EST GRATUIT!

Services offerts dans les MRC d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

sie 1866 298-6007
services intégrés pour l'emploi

Avec la participation financière de :

Québec



Centre de **prévention Suicide** Arthabaska-Érable

Parles-en... Ta VIE est importante!

Sème la vie!

Vous pensez au suicide ?
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage ?
Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous!

Nos services

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

24 heures par jour + 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE	MRC D'ARTHABASKA	PARTOUT AU QUÉBEC
819 362-8581	819 751-2205	1 866 APPELLE (1 844 677-8583)

www.cpsae.ca



Fabrifor Inc. Roland Guillemette

- Fabrication et réparation de machinerie agricole et forestière
- Vente de composante hydraulique

4044, rang 4, Ste-Hélène-de-Chester
Tél.: 819-382-2780 • Fax: 819-382-2792



Alain RAYES

Député de Richmond-Arthabaska

alainrayes.ca

alain.rayes@parl.gc.ca



1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (QC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, Asbestos (QC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, Windsor (QC) J1S 1J2
362, rue Principale, Daveluyville (QC) G0Z 1C0



Même à 6 h le mercredi matin,
un conseiller Desjardins vous répond.

1 800-CAISSES

Pour la prise de rendez-vous, remplacer une carte perdue,
payer une facture ou pour plusieurs autres transactions
courantes, un conseiller est là pour vous.
7 jours sur 7, de 6 h à minuit.

desjardins.com/caissedesboisfrancs
f/caissedesboisfrancs

Desjardins
Caisse des Bois-Francs



Traitement d'eau
GARAND

LES Pompes
GARAND INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563
Sans frais : 800 263-5563

Licence RBO : 1648-4438-41

VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne
ATELIER: 111, rue Garand Victoriaville

